

**Assemblée publique de consultation
Le mardi 16 février 2010 à 18 h 30
Maison de la culture Mercier
8105, rue Hochelaga**

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation du Règlement 01-275-40 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga Maisonneuve (01-275) et dont l'objet est de permettre la transformation de ce type d'immeuble à des fins d'habitation, à l'intérieur des secteurs « Équipements culturels, d'hébergement et de santé » de catégorie E.5(1) et explication de la procédure applicable - 1080603019.
3. Période de consultation des citoyens sur le Règlement 01-275-40.
4. Présentation du Règlement 01-275-51 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) dont l'objet principal est d'ajuster l'écriture de ce règlement et définir davantage sa terminologie et explication de la procédure applicable - 1091462019.
5. Période de consultation des citoyens sur le Règlement 01-275-51.
6. Présentation du Règlement 01-275-58 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin d'agrandir un secteur d'usages mixtes d'habitations, de commerces et d'industries au détriment d'un secteur d'usages mixtes d'industries et de commerces et explication de la procédure applicable - 1091462026.
7. Période de consultation des citoyens sur le Règlement 01-275-58.
8. Levée de l'assemblée.

FAIT À MONTRÉAL, CE 11^E JOUR DE FÉVRIER 2010.

Le secrétaire d'arrondissement,

M^e Julie Doyon